

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 29 JANVIER 2018

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 34

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 25 (24 à partir du point 1/a.)

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 9 (10 à partir du point 1/a.)

-AYANT DONNE POUVOIR : 2

PRÉSENTS

Mesdames Simone PERGET, Jacqueline POLETTI, Messieurs Jean-Luc CRETIER, Louis GARNIER, Michel GIRAUDY, Georges TRESALLET (Bourg-Saint-Maurice)

Messieurs Gilles FLANDIN, Jean-Pierre MOREL (Les Chapelles)

Madame Arlette NOIR, Messieurs Jean-Claude FRAISSARD, Laurent HANICOTTE (Montvalezan)

Monsieur Paul CUSIN-ROLLET (Sainte-Foy Tarentaise)

Madame Marie-Agnès ARPIN, Messieurs Jean-Luc PENNA, Olivier PETIT (Sééz)

Madame Maud VALLA, Messieurs Gilles MAZZEGA, Jean-Christophe VITALE (Tignes)

Mesdames Audrey NALIN, Emmanuelle VAUDEY, Messieurs Marc BAUER, Gérard MATTIS (Val d'Isère)

Messieurs Alain EMPRIN (jusqu'au point 1/a.), Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

EXCUSÉS

Mesdames Clémence BERGER-SABBATEL (pouvoir à Gilles FLANDIN), Séverine FONTAINE (pouvoir à Maud VALLA), Monique GRANIER, Messieurs Georges CHARRIERE, Léon EMPEREUR, Alain EMPRIN (à partir du point 1/a.), Éric MINORET, Patrick MARTIN, Fabien RAISSON, Xavier TISSOT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Olivier PETIT

2018-04 APPROBATION DES SUBVENTIONS 2018

Le Président présente au Conseil communautaire le tableau des subventions de fonctionnement accordées aux différentes structures pour un montant total de 167 800 €.

Article	Bénéficiaires	Subvention 2018
6574	GEDA	12 000 €
	Foyer Socio-éducatif	2 400 €
	Bibliothèque du collège	3 000 €
	UNSS collège	3 000 €
	Association sportive lycée	1 600 €
	Comité de savoie	20 000 €
	ADMR	100 000 €
	Association Saint Michel	2 000 €
	Association Coup de Pouce	5 000 €
	Associations des parents d'élèves - CLIS	1 800 €
	Echos du St Bernard	5 000 €
	Association culturel	5 000 €
	Comité de bassin d'emploi	1 000 €
	Cyclo Cœur	3 500 €
6743	APPMA	1 000 €
	Les SaintExupériens	500 €
	Amicale des anciens combattants de BSM	1 000 €
TOTAL		167 800 €

Le Conseil communautaire, **à l'unanimité**, décide de :

- **APPROUVER** à l'unanimité le tableau des subventions 2018
- **DIRE** que les sommes sont inscrites au budget primitif 2018

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Gaston PASCAL MOUSSELARD**

